

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. — Trois mois, 15 fr. 50. Six mois, 26 fr. Un an, 50 fr. Trois mois, 45 fr.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutains, 42. Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — à LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 116. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 3 JANVIER 1897

LA CRISE DE L'ENSEIGNEMENT

Le 19 novembre dernier, les Facultés de Paris, réunies à la Sorbonne en présence du Président de la République et de plusieurs hauts personnages, fêtaient leur constitution officielle en une Université.

Quelques jours plus tard, la Chambre des députés, discutant le rapport de M. Bouge sur le budget de l'Instruction publique, agitait avec passion d'incessantes questions relatives à notre enseignement universitaire.

Pendant ce temps, la mort de Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique, et la nomination de son successeur, ramenaient l'attention générale sur l'enseignement supérieur libre, ou le savant prêtre avait, depuis seize années, joué un rôle prépondérant.

Il a donc été beaucoup question, dans bien des milieux, de choses universitaires. Lyrisme officiel, critiques financières, préoccupations électorales, souci des intérêts religieux et moraux, fanatisme jacobin et sectaire, se sont rencontrés sur ce terrain.

C'est donc le moment de jeter un coup d'œil rapide sur le monde de l'Instruction supérieure ou secondaire, et de caractériser, en quelques mots, la situation actuelle des divers éléments qui le composent.

Cette situation, on peut le dire imparfaitement, n'est brillante pour personne. L'Université n'est pas contente, et l'enseignement libre n'a pas réalisé tous ses vœux.

Le bruit qui s'est fait autour du rapport de M. Bouge provient surtout de la confession sincère faite par le rapporteur. Ce dernier, qui appartient à la gauche radicale, constatait que les lycées et collèges de l'Etat réunissent environ 80,000 élèves, dont 50,000 remisiers et 18,000 boursiers, qui reçoivent l'Instruction gratuits.

En déduisant ces 68,000 élèves entretenus aux frais de l'Etat, c'est-à-dire des contribuables, il reste aux lycées et collèges 18,000 élèves payants.

adverse, c'est enlever quelque chose du plateau de la balance où l'Etat, grâce à l'aide anonyme des contribuables, s'efforçait jusqu'ici de faire contrepois aux éléments supérieurs de réussite dont dispose l'initiative privée.

Voilà pour l'enseignement secondaire. Passons à l'enseignement supérieur. Sur ce terrain, l'enseignement libre est fort distancé par l'enseignement universitaire.

Les causes de cette infériorité sont multiples. La première est évidemment le monopole universitaire de la collation des grades. Une autre cause est dans l'énormité des frais que représente l'entretien d'une Faculté, frais qui ne peuvent être que très faibles, comme pour les collèges libres, à la charge des seuls intéressés, et auxquels peuvent seules pourvoir des libéralités extraordinaires.

Remarquons enfin, en ce qui concerne les licences en lettres et en sciences, que les aspirants à ces deux grades, par cela même qu'ils convoitent généralement des fonctions universitaires, s'adressent tout naturellement, pour en devenir capables, aux professeurs de l'Université.

Mais c'est précisément cette prospérité des Facultés de l'Etat qui commence à inquiéter sérieusement ceux là mêmes qui en bénéficient. La fabrique va trop vite. Il y a surproduction de diplômés, même supérieurs. M. Janet, chargé de cours à la Faculté des sciences de Paris, écrivait le 21 novembre, au journal le Temps, une lettre fort curieuse, dont la pensée se résume dans cette antienne : Encourageons-nous les jeunes gens à préparer leur licence? Mais alors, comment les casernes-nous quand ils seront licenciés?

Les décourageons-nous au contraire? Mais alors que deviendrons-nous et quelle sera notre raison d'être, quand nos élèves nous auront quittés? Cette dernière crainte, comme l'observait M. Janet, n'est pas justifiée pour Paris, mais elle l'est pour les Facultés de province. Ces dernières fonctionneraient à vide si l'enseignement des candidats cessait.

Pourquoi? Parce qu'il y a trop de Facultés de province, et que la moins importante d'entre elles est prête à défendre chèrement son existence, aidée en cela par la petite ville dont elle est l'orgueil. Bien malin, et bien courageux surtout, sera l'homme d'Etat qui se décidera à heurter de front ces violentes résistances, au risque de détacher du gouvernement, aux élections suivantes, plusieurs circonscriptions irritées.

Les amis de l'enseignement supérieur libre n'ont-ils pas donné quelque part dans ce travers lorsqu'ils ont fondé d'un seul coup, il y a vingt ans, cinq universités catholiques? Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dans l'oraison funèbre de Mgr d'Hulst, a glissé là-dessus un aveu sincère. Toutes ces fondations partaient d'un bel élan, trop beau presque, trop large en tout. Si l'on n'eût été qu'un ou deux centres universitaires, nous aurions été plus forts quoique moins répandus (1).

Des évocations de ce genre, on en fait, ne peuvent marcher littéralement qu'à coups de millions. Ces millions, qui les fournira? Aux Etats-Unis, de riches Yankees consacrent des libéralités magnifiques à la construction et à l'entretien d'Universités. En France, nous sommes à la fois moins riches et plus économes. Les âmes charitables abondent; mais d'abord leur charité est sollicitée par une multitude d'œuvres; ensuite l'œuvre des Universités libres ne peut intéresser qu'une élite assez restreinte.

UN DISCOURS de M. Waldeck-Rousseau à SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 2 janvier. — Les délégués républicains ont offert à M. Waldeck-Rousseau et à ses compagnons de l'honorable un dîner auquel l'ancien ministre a prononcé un discours qui a été très applaudi.

« Les électeurs sénatoriaux, a-t-il dit d'abord, sont l'expression vivante et certaine du suffrage universel lui-même. »

« L'objet à vivre et à mourir sur ce point, pour lui, il est fait de préférence par les républicains. L'Etat n'est pas une institution démocratique; il constitue au contraire l'organisme permanent de la démocratie et plonge ses racines au cœur même du suffrage universel. »

« Ce qui représente — ajoute M. Waldeck-Rousseau — la Constitution de 1875 est l'œuvre d'une assemblée démocratique, bien oubliée, qui fut votée par 373 républicains contre 227 monarchistes. Ce furent les républicains qui placèrent la République sous la garde des communes de France. »

« L'avenir que je préconise, c'est le Sénat qui a légué notre Constitution contre les entreprises du néo-sénatorialisme qui récemment a tenté à la République un service plus grand que celui de la République elle-même. »

« Tout l'édifice de la société moderne repose sur la conservation du principe primordial proclamé par la Révolution : l'égalité des droits et des charges. »

« Je ne crois pas que le suffrage universel tombe jamais dans une telle erreur. Mais s'il pouvait en être ainsi, gardons-nous de nous laisser entraîner, nous ne présumons contre des égarements possibles. »

« Nous vivons sous l'empire d'un aporisme fâcheux qui veut que le mandat donné à l'élu soit en fait un acte abrégé. La vérité est que la souveraineté nationale ne saurait pas, et s'il arrivait qu'elle le fût, c'est le devoir d'Etat de la révoquer. »

LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE EN ÉGYPTE

Paris, 2 janvier. — A propos de la mort de Frère Joseph, supérieur général de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne, le Temps rappelle que c'est grâce au concours de l'Institut des Frères qu'a été fondée à Cairo l'École française de Droit, qui est en Egypte le principal établissement de ce genre.

En 1890, le directeur de l'École khédiviale de Droit français, étant mort, les Anglais manifestèrent l'intention de le remplacer par un Anglais.

Plusieurs membres de la colonie française pensèrent alors qu'il serait utile à notre cause de créer une école toute française qui préparât les jeunes gens aux examens de nos Facultés de droit.

Le sénateur Boulanger, alors au Caire, soutint cette idée qui fut adoptée. Les Frères offrirent spontanément et gratuitement le local qui leur servait dans une large mesure à la réussite de l'œuvre.

LA SITUATION INDUSTRIELLE DE ROUBAIX-TOURCOING EN 1896

L'année 1896 n'a pas réalisé toutes les espérances qu'avait fait concevoir l'ère de prospérité commencée au début de 1895. Elle peut se diviser en deux périodes : l'une d'activité, la continuation du mouvement d'affaires allégué antérieurement; l'autre d'un calme presque absolu dans toutes les branches de l'industrie et du commerce de Roubaix-Tourcoing, et malheureusement c'est cette dernière qui l'emporta sur la première.

Le mois de janvier était assez bon : en fabrication, les livraisons de tissus d'été amènent après elles un relevé un bon courant d'affaires en tissus disponibles. Le commerce de laines, sans accuser une grande animation, suivait une allure normale; les cours des peignés se maintenaient bien au niveau qu'ils avaient atteint en clôture de l'année précédente.

En février, c'est encore l'activité qui domine. Les livraisons de tissus d'été amènent après elles des suppléments d'ordres. En laines, il y a une poussée assez forte des cours : on vise même le prix de 5 francs, sans l'atteindre toutefois.

BELLADÈNE POUR ENFANTS

Voici un sujet de composition française donné dernièrement dans une école officielle de Bordeaux, à des élèves âgés de treize à quinze ans : « Les fiancés d'Amélie vont de partir au-delà des mers. Ils reviendront plus tard, d'une croisière d'exploration. Amélie va sans but à travers champs. Elle marche tout le jour; à la brume elle se retrouve à la fatale d'Amélie, non loin de la chaumière de son grand-père. Elle aperçoit les lignes des belladones et en dévore ardemment les fruits. Elle se traîne jusqu'à la chaumière, où elle meurt le lendemain. »

Moral et instructif, comme on le voit, il y a du sentiment et de la botanique. Seulement, que l'on ne s'étonne plus de voir les parents se détourner de plus en plus de l'éducation sans Dieu.

LES SOUHAITS DU TSAR NICOLAS II AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 2 janvier. — Le Président de la République a reçu hier le télégramme suivant : « Tsarskoï-Selo-Palais, 31 décembre 1906. 9 h. 21 soir. »

« Paris, S. Ex. M. Félix Faure, Président de la République française. »

« A l'occasion du renouvellement de l'année, je tiens à vous offrir mes sincères félicitations et à vous exprimer, autant de la part de l'Impératrice que de la mienne, les meilleurs vœux pour la prospérité de la France. »

« Parmi les souvenirs les plus agréables de l'année qui vient de s'écouler, celui de quelques jours pleins de charme passés dans votre belle Patrie restera ineffaçable. »

« M. le président de la République a envoyé le télégramme suivant à S. M. l'empereur Nicolas II : « Le président de la République française à S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies. »

« A Tsarskoï-Selo. »

« Paris, 1^{er} janvier 1897, 10 h. matin. »

« Je suis profondément touché des termes dans lesquels Votre Majesté m'adresse ses félicitations, et je la remercie ainsi que S. M. l'Impératrice des sentiments qu'elles expriment pour la France. »

« Nous évoquons, nous aussi, avec une vive émotion, le souvenir si précieux de votre présence parmi nous, et je vous prie de recevoir les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Majesté et de S. M. l'Impératrice, pour celui de S. A. I. la grande-duchesse Olga et pour la grandeur de la Russie. »

UNE COMTESSE POLONAISE ENTERRÉE VIVANTE

VIENNE, 2 JANVIER. — Un rapport de Varsovie l'étrange histoire suivante : La comtesse Hélène, connue dans la société russe, avait été enterrée vendredi dernier.

Le corps, qui présentait toutes les apparences de la mort, avait été déposé dans le cercueil de la famille. Mais, au lieu de mourir, la comtesse n'était pas morte, mais se trouvait seulement dans un état de catalepsie.

LES ANARCHISTES DE BARCELONE

Barcelona, 2 janvier. — Une vive émotion règne à Barcelone, à la suite de la nouvelle du suicide subit du capitaine de cavalerie, Juan Morales, membre du conseil de guerre qui a jugé les anarchistes.

Les versions les plus contradictoires circulent au sujet de cet événement, dont les circonstances ignorées donnent lieu à tous les commentaires.

LE CERVEAU

Personne ne nous démentira assurément, si nous avançons que pour avoir le travail facile, il faut travailler constamment et sans discontinuité. L'entraînement dans une direction donnée exerce une influence capitale, non seulement dans les actes physiques, mais encore dans les actes cérébraux. Le cerveau s'entraîne tout comme le muscle.

En un mot, il faut travailler pour avoir le travail facile. Mieux d'habiter, disant-on autrefois, affaire d'entraînement, répété-on aujourd'hui. Quand l'entraînement est complet, tout va tout seul. Le cerveau lui-même est en « bonne forme ». Ce qui semble surprendre quelques personnes, c'est qu'il est si bien en forme que, quelquefois, il finit, très excité par un travail trop continu, à ne plus rien faire.

« Parmi les souvenirs les plus agréables de l'année qui vient de s'écouler, celui de quelques jours pleins de charme passés dans votre belle Patrie restera ineffaçable. »

« M. le président de la République a envoyé le télégramme suivant à S. M. l'empereur Nicolas II : « Le président de la République française à S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies. »

« A l'occasion du renouvellement de l'année, je tiens à vous offrir mes sincères félicitations et à vous exprimer, autant de la part de l'Impératrice que de la mienne, les meilleurs vœux pour la prospérité de la France. »

« Nous évoquons, nous aussi, avec une vive émotion, le souvenir si précieux de votre présence parmi nous, et je vous prie de recevoir les vœux que nous formons pour le bonheur de Votre Majesté et de S. M. l'Impératrice, pour celui de S. A. I. la grande-duchesse Olga et pour la grandeur de la Russie. »

« M. le président de la République a envoyé le télégramme suivant à S. M. l'empereur Nicolas II : « Le président de la République française à S. M. Nicolas II, empereur de toutes les Russies. »

« A l'occasion du renouvellement de l'année, je tiens à vous offrir mes sincères félicitations et à vous exprimer, autant de la part de l'Impératrice que de la mienne, les meilleurs vœux pour la prospérité de la France. »

« Parmi les souvenirs les plus agréables de l'année qui vient de s'écouler, celui de quelques jours pleins de charme passés dans votre belle Patrie restera ineffaçable. »